

FLASH INFOS

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014 CGC-DOUANES ENREGISTRE UNE NETTE PROGRESSION !

Par rapport aux élections professionnelles de 2011, CGC-Douanes enregistre une nette progression de son audience dans quasiment tous les comités et commissions nationales. Ainsi :

Au niveau du Comité technique Ministériel (CTM) :

Au sein du périmètre de la douane, **la liste CGC-Douanes progresse de près de 15 %** avec 3,33 % des voix (437 suffrages) soit 55 voix supplémentaires par rapport à 2011 (2,88 % d'audience). Elle obtient près de 10 % des suffrages dans certaines directions en Ile de France. Rappelons que CGC-Douanes représente la seule catégorie A, soit 4134 électeurs potentiels alors que son audience est mesurée comme si elle pouvait recueillir les suffrages de 16 561 douaniers inscrits.

Au niveau du Comité technique de réseau de la DGDDI (CTR) : la liste CGC-Douanes obtient 362 voix soit 73 voix supplémentaires par rapport aux précédentes élections professionnelles, **soit une progression de 25 %.**

Au niveau des CAPC :

► CAPC (n°1) des directeurs des services douaniers :

CGC-Douanes avait présenté une liste en DSD1 et en DSD2. Elle obtient 94 voix, soit **40,34 % d'audience contre 20,09 % en 2011, soit une augmentation de plus de 100 % !** CGC-Douanes obtient donc **2 sièges** avec un élu du grade de DSD1 et un second en DSD2 (contre un élu DSD2 en 2011)

Cette performance témoigne de la percée de notre syndicat chez les cadres supérieurs : CGC-Douanes est désormais le **1^{er} syndicat chez les DSD dans de nombreuses directions** et non des moindres avec 67 % des voix au sein de la DI de Roissy, plus de 53 % des voix à la DG et plus de 56% des voix à la DNRED notamment.

► **CAPC (n°2) des inspecteurs principaux :**

Avec des listes complètes (IP1 et IP2), **notre syndicat obtient 26,34 % des voix** (67 voix) au sein d'une CAPC où 3 listes étaient en concurrence. Comparé au 20,91 % de 2011, notre **syndicat enregistre là encore une progression très sensible de 26 %**, ce qui nous permet de conserver **un siège en IP2**. La liste CGC enregistre ainsi 63 % des voix à la DNRED, 57 % au CID et 40 % en IdF.

► **CAPC (n°3) des inspecteurs régionaux :**

Avec une liste en IR3 et IR2, **CGC-Douanes obtient 3,76 % des voix**, ce qui constitue une baisse d'audience par rapport à 2011 où nous avons obtenu 5,54 % des suffrages. L'absence de liste dans le grade d'IR1 (faute d'un quatrième candidat) peut expliquer pour partie cette diminution des résultats que nous regrettons. CGC-Douanes obtient 12,73 % à la DNRED, 7,88 % en IdF.

► **CAPC (n°4) des inspecteurs :**

La liste obtient 79 voix, **soit 4,43 % d'audience** contre 3,64 % en 2011. **Cette progression de près de 22 % est un signal très positif** qui manifeste l'intérêt que les inspecteurs accordent au discours volontariste et aux engagements constructifs de notre syndicat. On peut souligner les résultats de Metz avec 6,9 %, en IdF 6,77% et 5,95 % à Rouen.

Sur l'ensemble de la catégorie A, CGC-Douanes représente 8,17 % des voix en CAPC.

CGC-Douanes a donc réussi son challenge de reconstruire une nouvelle offre durable en douane et remercie les candidats ainsi que l'ensemble des collègues électeurs qui nous ont fait confiance.

PREFON - RETRAITE

**N°1 DE LA COMPLEMENTAIRE RETRAITE
DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**12 BIS RUE DE COURCELLES - 75008 PARIS
N° VERT : 0 800 208 208**

WWW.PREFON.ASSO.FR



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous informe !

BULLETIN D'ADHESION AU SYNDICAT **CGC-Douanes**

Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation libellé à l'ordre de **CGC-Douanes** à :

CGC-Douanes – Immeuble TURGOT – teledoc 909
86-92 allée de Bercy 75 012 PARIS

Fiche de renseignements à compléter :

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____ Fonctions : _____

Grade : _____ Echelon : _____

Coordonnées professionnelles :
Service : _____ Direction : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :
Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de **CGC-Douanes**, rubrique infos pratiques.

Le montant de la cotisation englobe une protection juridique personnelle à caractère syndical et professionnel. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

contacts : tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Montant des cotisations



Inspecteur-élève et ingénieur stagiaire	Gratuit
Inspecteur du 1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon inclus et Ingénieur du 1 ^{er} au 4 ^{ème} échelon inclus	88 €
Inspecteur du 7 ^{ème} au 12 ^{ème} échelon inclus et ingénieur du 5 ^{ème} au 8 ^{ème} échelon inclus	96 €
IR3, IP2, directeur de laboratoire de classe normale	112 €
IR2, IR1, IP1, DSD2	132 €
DSD1, CSC2, CSC1, directeurs de laboratoire de classe supérieure et exceptionnelle	152 €
DPSD, administrateur des douanes, administrateur supérieur, administrateur général, administrateur civil	180 €
Retraité	60 €

Nota : pour les primo-adhérents, le montant de la cotisation s'établit au prorata des trimestres écoulés.

Les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.

